



## Nouvelles lois sur le divorce ==> besoin d'aide svp

Par **jadejessica\_old**, le **17/09/2007** à **19:29**

bsr à tous,

SVP j'aurais besoin de savoir ce qu'il y a de nouveau comme changement au niveau des procédures de divorce.

Ai-je le droit de vivre avec klk1 sans être divorcée pdt la procédure, celà avant était exclu je sais mais maintenant ken est-il? Merci d'avance

Par **Upsilon**, le **18/09/2007** à **21:01**

Bonjour et bienvenue sur notre site !

TOut dépend du type de procédure adopté ( divorce pour faute, accepté, consentement mutuel ou encore rupture définitif du lien conjugal ? ).

Avez vous entamé auprès du juge une procédure de séparation de corps ?

Cordialement,

Upsilon.

Par **jadejessica\_old**, le **18/09/2007** à **21:44**

non j'ai pas encore entamé la procédure, mais ma situation se résume que j'ai un enfant et mon appart présente m lieu de travail, et je suis persuadée que sera pas pour constement, mais j'attendrais tous les cas possibles

cordialement  
jessica